

SOMMAIRE

INTRA-MUROS	p. 2
PERSONNELS : INFOS ACTUALITES	p. 7
RELATIONS EXTERIEURES	p. 10
INFOS PRATIQUES	p. 15

LE JOURNAL DE PARIS I PANTHEON - SORBONNE

SCIENCES ECONOMIQUES-SCIENCES HUMAINES-SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES

N° 18 Présidence de l'Université - EPICURE - 12 Place du Panthéon 75005 PARIS JAN / FEV 1993

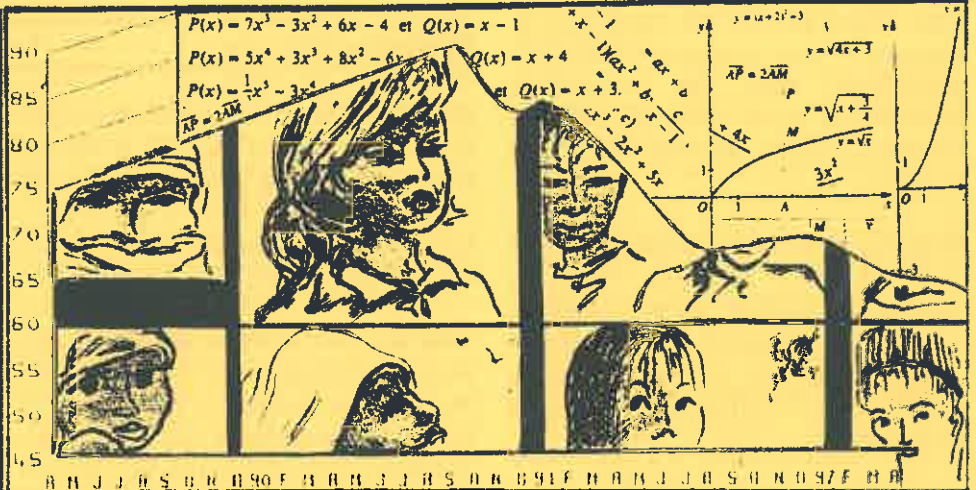
EDITORIAL

Les élections approchent et chacun se prépare à effectuer un choix décisif pour l'avenir. Mais au fait, de quelles élections s'agit-il ? Bien entendu des élections aux conseils de Paris I Panthéon-Sorbonne. Pour les autres ce journal universitaire et son éditorial ne peuvent en aucune manière les aborder. Notre université renouvelle donc début mars ses trois conseils centraux qui détermineront pour les quatre prochaines années la politique de notre université sous ses différents aspects.

Outre le choix de mon successeur dans un peu plus d'un an, les trois conseils auront, dès ce printemps, à assumer leurs différentes missions d'administration et de gestion mais aussi l'élection des vice-présidents que je leur proposerai et qui constitueront le nouveau bureau de Paris I, avec les représentants des IATOS et instituts.

Les quatre années que je viens de passer à la présidence de l'université m'ont enseigné avant toute chose la plus grande modestie. Je me répète sans doute, mais gérer une université comme Paris I relève d'un défi permanent : ses dimensions et la complexité de ses structures rendent particulièrement difficile l'expression de son unité dans le respect de sa diversité.

La plupart veut construire et faire progresser les dossiers tout en gardant sa liberté d'opinion et d'action. D'autres, qui ont toujours affirmé leur refus de participer à la gestion en revendiquent les attributs dont ils se sont eux-mêmes exclus ! Je dirai simplement à ceux-là que l'opposition systématique, selon de vieux schémas dépassés, dessert les collègues qu'ils prétendent représenter. L'assimilation simpliste du Président aux insuffisances de la politique universitaire nationale, notamment en termes d'emplois, en dit long sur leur méconnaissance volontaire des réalités... En ce qui me concerne il est encore trop



"Des théories raffinées et absconses..."

tôt pour faire le bilan de ma présidence et je me contenterai d'insister sur l'importance des élections à venir, tout particulièrement en ce qui concerne les étudiants dont la représentation aux trois conseils est conséquente.

Depuis mon précédent éditorial, j'ai commencé à rencontrer les étudiants de premiers cycles dans les différents amphithéâtres afin de leur expliquer le rôle des conseils et l'importance de leur participation pour assurer à leurs élus la meilleure représentativité. Concernant nos collègues IATOS, je ferai, dès l'installation des nouveaux conseils, des propositions qui, je l'espère, permettront à ceux qui le désirent vraiment, de mieux participer à la gestion de notre université. Pour terminer il m'est agréable de remercier très chaleureusement les personnalités extérieures ainsi que les élus sortants pour le travail difficile qu'ils ont accompli ensemble au service de notre grande et prestigieuse université. Je ne doute pas un instant que les nouveaux conseillers sauront assumer leurs responsabilités avec dynamisme et dévouement.

Georges HADDAD
Président de l'Université

BILLET

DEGAGER DES IDEES UTILES

Par Jean-Marcel Jeanneney

Le monde actuel est complexe. Pour le mieux appréhender et décrire, tous les enseignements universitaires font appel à des analyses et à des théories de plus en plus subtiles. Les économistes ne sont pas de reste. Nombreux sont ceux qui, en recourant aux mathématiques, construisent des théories raffinées et absconses. La multiplicité de leurs publications est signe de vitalité. Mais le danger est que la science économique devienne une fin en soi, un art de l'esprit, destiné à un petit cercle d'initiés. Or, comme toute science sociale, elle se doit d'être utile en contribuant à éclairer les chefs d'entreprise et les syndicalistes, les fonctionnaires et les ministres, les parlementaires et les citoyens, qui ont à décider, légiférer ou voter.

La part de responsabilité qu'ont les économistes dans la prospérité ou l'infortune des nations est plus grande que beaucoup le pensent.

suite en page 2

AU SERVICE DES ETUDIANTS

■ RAVEL 93

Les bacheliers d'Ile de France candidats à une 1ère inscription en université doivent impérativement participer à la 2ème phase de l'opération RAVEL (3614 RAVEL) du 23/03/93 au 12/04/93 ; la première phase du 19/01/93 au 7/02/93 étant facultative.

Cette phase permet aux candidats de formuler 3 vœux maximum (limités à 2 disciplines dans des universités différentes) et/ou dans 15 filières sélectives (classes préparatoires, S.T.S., I.U.T. ...).

Ils devront confirmer début juin 1993 leur choix de filière sélective. Ceux qui n'auront pas confirmé ou qui n'auraient pas choisi de filières sélectives seront affectés dans les universités après application, éventuellement, de la sectorisation.

Les établissements convoqueront les candidats pour une inscription après le 09/07/93.

■ JOURNEES PORTES OUVERTES

L'université de Paris I organise pour les élèves des classes terminales deux

DEGAGER DES IDEES UTILES

suite de la page 1

De théories savamment élaborées, ils ont à engager clairement les éléments fondamentaux leur paraissant des vérités bien établies.

Dans ce domaine, comme en d'autres, les acteurs de la vie nationale et internationale ne s'inspirent jamais que d'idées simples. Il incombe aux intellectuels de contribuer, par leurs enseignements et leurs conseils, à ce qu'elles soient aussi des idées justes.

Jean-Marcel JEANNENEY

Professeur émérite d'économie à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne

■ JOURNEES PORTES OUVERTES :

- le mercredi 31/03/93 de 13h30 à 17h pour le Droit et la Science Politique au centre Port-Royal-René-Cassin, 17 rue Saint-Hippolyte 75013 Paris,
- le mercredi 24/03/93 de 11h à 16h pour les autres disciplines au centre Pierre Mendès-France, 90 rue de Tolbiac 75013 Paris.

■ ECHOS DES UFR

IEJ : L'Institut d'études judiciaires (IEJ) prendra le nom d'Institut d'études judiciaires Jean Domat à partir de l'année 1993.

Contact : Mme Salomond, IEJ de Paris I, Centre Panthéon, tel : 46 34 97 89.

UFR 06 : A l'initiative de l'association Sorbonne Finance et sous la présidence de M. Georges Haddad, s'est tenu le 12 janvier à l'appartement décanal un petit déjeuner-débat animé par M. Georges Ghosn, président de la Tribune Desfossés, avec la participation de M. Pierre Dauzier, président du Groupe Havas. M. Jacques-Henri Wahl, Directeur Général de la BNP a participé au petit déjeuner-débat du 25 février 1993.

UFR 07 : Le cours inaugural du DESS de Droit et administration de la communication audiovisuelle a été prononcé par M. Jean-Claude Carrière, scénariste, président de la FEMIS, le 7 janvier à l'amphithéâtre Liard en Sorbonne. La rentrée solennelle de ce DESS s'est déroulée en présence du Président Georges Haddad et de Daniel Sabatier, responsable du DESS.

■ LAUREATS 1992

La Chancellerie des universités de Paris a décerné à des étudiants de l'université de Paris I :

Le prix Maurice Picard (Droit et Science Politique) 14 000 F à Yves Deloye. Titre de la thèse : "La citoyenneté au miroir de l'école républicaine et de ses contestations : politique et religion en France XIXème - XXème siècles".

Le prix Gaëtan Pirou (Sciences

économiques et de gestion) 25 000 F à Thierry Jolivet. Titre de la thèse : "La gestion de la maîtrise dans l'industrie : formation et nouvelle définition de la fonction".

La bourse Louis Forest (Sciences économiques et de gestion) 80 000 F à Véronique Spezlari. Sujet de la thèse : "Pour une analyse politico-économique du phénomène syndical".

■ GUIDE DES CONCOURS ADMINISTRATIFS CATEGORIE A

Le SODIP vient de rééditer, après une refonte complète, **Le guide des concours administratifs catégorie A**.

Utile aux étudiants, cet ouvrage d'intérêt général touche bien sûr un public beaucoup plus large. L'édition 1993 est disponible aux Publications de la Sorbonne.

Contact : Publications de la Sorbonne 1, rue Victor Cousin 75005 Paris, tel : 40. 46. 28. 49.

■ PLUS VITE !

Les étudiants de Paris I ont, une fois de plus, porté haut les couleurs de notre université lors du meeting universitaire d'athlétisme de Liévin, le 14 janvier dernier.

Hubert Rochard et **Phillippe Ksen** se sont respectivement classés 2ème et 3ème au 60 mètres haies.

■ CONCOURS DES JOURNAUX D'UNIVERSITES

La "Fondation Alexandre Varenne et Marguerite Varenne pour la presse et la communication" organise un concours des Journaux de grandes écoles et d'universités réservé aux associations d'étudiants éditant des journaux dans le cadre de leur établissement.

120.000 francs de prix seront distribués dans la limite de 8 prix.

Contact : Fondation Alexandre Varenne et Marguerite Varenne (Bernard Guerber), 28 rue Morel-Ladeuil 63000 Clermont-Ferrand, tel. 73 34 70 30, Fax 73 34 69 95.

■ QUELLE HISTOIRE...

A l'occasion d'une petite fête en l'honneur de la publication de son dernier ouvrage "Hommes et villages d'Occident au Moyen-âge", le professeur **Robert Fossier**, peut-être inspiré par ses recherches médiévales et par sa longue expérience de directeur de l'UFR d'histoire, pousse la réflexion jusqu'au 20ème siècle. Est-ce bien raisonnable ?

PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR POUR L'UFR D'HISTOIRE

Titre I : De l'organisation du travail des étudiants :

Art. 1er : Il a été constaté que beaucoup d'étudiants se présentent à la même heure dans la même salle pour suivre la même UV ; c'est là une perte de temps inutile. Désormais il n'y aura qu'un seul étudiant par UV : la répartition se fera par ordre alphabétique des prénoms pour permettre des regroupements qui faciliteront la tâche des secrétariats ; cette organisation permettra que tous les exposés aient lieu le même jour.

Art. 2 : Il n'est pas admissible que les étudiants consacrent chaque jour plusieurs heures sans profit immédiat pour leurs études à manger, à boire ou à se livrer à diverses activités en liaison avec les exigences de la nature. En conséquence un service de garde sera assuré par le personnel ATOS de l'UFR qui veillera au bon déroulement des activités individuelles : les séances de projection seront utilisées pour le sommeil ; les groupes de travaux dirigés seront orientés vers les activités de l'alimentation ; les autres formes naturelles ou non, dites d'éveil, se dérouleront dans les couloirs tant que les salles ne seront pas équipées en conséquence : elles feront l'objet d'un contrôle continu. Il sera donc possible de réduire de 25 semaines à huit jours l'année universitaire ce qui autorisera l'administration centrale à faire des économies de chauffage.

Art. 3 : Dans ces conditions les deux partiels auront lieu le même jour ; afin d'éviter une politique répressive de sélection à l'entrée de l'université ces exercices auront lieu l'année qui précèdera l'inscription pédagogique de l'étudiant ; les sujets porteront tous sur le même

libellé, et recevront obligatoirement la note de 10 ; dans un deuxième temps l'UFR distribuera les diplômes aux élèves de terminale ; les PV pourront donc être supprimés et être remplacés par des contraventions que payeront les professeurs qui ne pourront aligner des notes convenables : dans ce dernier cas le programme RAVEL sera remplacé par le programme MALHER.

Art. 4 : A la fin de chaque année et par esprit d'économie, les examens écrits auront lieu par oral ; les étudiants, afin d'éviter des frais, ne seront autorisés à s'inscrire que pour une deuxième tentative. L'attribution des notes sera effectuée par tirage au sort, et selon le revenu mensuel des parents en cas d'exaequo. Toutefois il a été constaté que plusieurs professeurs n'hésiteraient pas à formuler sur le même candidat des appréciations différentes ou, pire encore, concordantes : c'est là une perte d'énergie injustifiée : en conséquence les notes seront données par un seul maître ; en fixant à 10 sur vingt le maximum des points on pourrait envisager d'engager pour l'attribuer un personnel de moindre qualification, par exemple des stagiaires que l'on payerait moins.

Titre II : Des programmes

Art. 1er : Les programmes sont démentiels. Il paraît déraisonnable et même inutile d'enseigner successivement ou même simultanément, des faits mal établis et pernicieux pour la jeunesse ; c'est un gaspillage d'attention sans profit civique. En conséquence la période dite "avant Jésus-Christ", étant de signes négatif, est supprimée ; on pourra conserver des parallèles entre des événements de même date mais de signes contraires, par exemple entre saint Louis et Ramsès II.

Art. 2 : A l'intérieur des périodes historiques conservées, les répétitions seront éliminées. Il semble ainsi superflu d'étudier, dans des pays de surcroît différents, les règnes de princes qui s'appellent tous Louis, Charles ou Henri, ou encore diverses constitutions en général fragiles, ou encore des batailles qui se terminent toutes par un mouvement tournant de l'aile droite. L'étude de l'histoire portera désormais sur les grands faits de civilisation, par exemple l'invention de la fermeture éclair, le jeu de cochonnet ou la lessive sans phosphate, ainsi que sur quelques grandes figures : Astérix, Tournesol, Charles Aznavour ou



Robert Fossier et Michel Christol savourent cette plaisanterie...

Alain Prost.

Art. 3 : Les programmes comporteront des questions, simples mais propres ; le libellé sera emprunté aux programmes électoraux (exemples : "qu'arrivera t-il ensuite ?", "Comprenez-vous le français ou le chinois ?", "Ote toi de là que je m'y mette"), ou à ceux des écoles maternelles (exemples : "Sont-ils fous ces romains ?", "L'ombre du grand Roland est-elle ou n'est-elle pas consolée ?").

Art. 4 : Les étudiants devront s'initier aux sciences auxiliaires ; en histoire ils choisiront obligatoirement l'art de broder.

Titre III : des professeurs

Art. 1er : Il a été constaté que de nombreux professeurs restaient durant des intervalles considérables de la semaine sans faire de cours, particulièrement au moment où des fonctionnaires de la même catégorie étaient au travail. Il s'agit là d'une anomalie et d'une perte de temps préjudiciables aux intérêts du Trésor. Les professeurs feront désormais leurs cours tous en même temps. L'université ayant pour vocation de former des maîtres et des chercheurs, il est sans intérêt pratique de faire appel à deux catégories de personnel : en conséquence les maîtres tout en professant, feront des recherches dans leurs salles de cours ; ceux qui ne trouveront rien perdront leur salaire et recevront des gages à la place.

Art. 2 : Le propre des cycles d'enseignement étant de tourner en rond, ils sont supprimés. L'enseignement se fera désormais sous forme de cours en langue vulgaire, quoique sans gros mots, et répétés toutes les dix minutes jusqu'au coucher du soleil. On distinguera les cours de marbre professés debout, les cours-circuits donnés en marchant et les cours-battures professés assis.

Art. 3 : Afin de promouvoir les méthodes audiovisuelles, l'UFR organisera un enseignement concret en prise avec le réel. Il est souhaitable que les professeurs paraissent en costume d'époque, et suggèrent par leurs gestes, leurs cris ou leurs mimiques la mentalité ou l'action des siècles passés. La commission de spécialité examinera l'attitude à adopter en ce qui concerne la période préhistorique. Pour la reconstitution des batailles, des mouvements révolutionnaires ou les usages agraires, les membres du collège A prendront

contact avec les corps constitués de l'Académie, la gendarmerie nationale, l'UNEF-ID et l'autre. Pour figurer les géants de l'histoire on fera appel à l'énorme GARACES.

Titre IV et dernier : de l'avenir des études historiques

Art. unique : Afin d'encourager la promotion sociale le secrétariat de l'UFR veillera à admettre aux inscriptions un nombre égal de mâles et de femelles ; les étudiants seront mariés deux par deux, en respectant si possible l'alternance des sexes ; pour simplifier les formalités il y aura intérêt à suivre l'ordre alphabétique ; pour éviter désordres, fausses inscriptions ou pertes de temps, aucun étudiant ne sera admis à mi-temps. Le but des études supérieures étant de constituer des ménages d'historiens, les candidats recevront un partenaire qui sera instruit dans une autre période historique que la leur ; les enfants issus de ces unions pourront donc être directement instruits par leurs parents. Il sera désormais inutile de prévoir un enseignement d'histoire à l'UFR ; sa suppression définitive pourra donc être envisagée à la deuxième génération. L'argent ainsi économisé sera consacré à la publicité en faveur des crados, ou des oligo-éléments.

Robert Fossier, professeur d'histoire à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.



Le successeur de Robert Fossier, Michel Kaplan, songeur...

DISTINCTIONS

Le prix du concours général de droit public pour la session 1992 a été attribué à un étudiant de l'université de Paris I : David Revcolevschi.

SALONS 93 DES LYCEENS

Le SODIP a participé aux différents salons des lycéens :

Les Sésames organisés du 19 au 22 janvier 1993 au Parc des Expositions de Villepinte, par les recteurs des trois académies d'Ile de France, ont permis d'accueillir et de renseigner environ 6 000 jeunes désireux d'entreprendre des études à l'université de Paris I. A noter également les prestations très remarquées de nos enseignants et de nos conseillères d'orientation dans le cycle des conférences.

Le XVII^e salon de l'ADREP, organisé les 29 et 30 janvier 1993 au collège Stanislas, rue Notre-Dame des Champs 75006 Paris, par l'Association Animation et Développement des Relations Ecole-Profession, pour l'Enseignement Privé, a permis au SODIP de rencontrer 500 personnes.

A l'occasion de ces salons, une documentation spécifique a été distribuée, en particulier une plaquette de présentation de Paris I conçue pour les lycéens. Réalisée sur papier glacé et agrémentée de photographies, elle a été très appréciée des visiteurs.

Le SODIP doit participer aussi au Salon de l'étudiant qui se tiendra du 18 au 21 mars de 10h à 19h à la Grande halle de la Villette, Paris.

Contact : Madeleine Burjade, SODIP, tel : 40 77 18 34.

CONCOURS GENERAUX 93

Les épreuves des concours généraux ouverts entre les étudiants en sciences juridiques, économiques et de gestion session 1993 se dérouleront le 17 mai 1993.

Les concurrents éventuels devront impérativement se faire connaître au secrétariat de leur UFR avant le 14 avril 1993 (BO n° 6, 11 février 1993).

Contact : Ministère de l'éducation nationale et de la culture, DESUP 6.

PRIX JEAN MAITRON 1993

Le prix Jean Maitron créé à l'initiative de la Fédération de l'Education Nationale, est décerné chaque année, à la mi-novembre. Sera couronné le mémoire de maîtrise d'un étudiant en sciences sociales dont les travaux prolongent l'œuvre de Jean Maitron (mouvement social, mouvement ouvrier, syndicalisme, etc. aux XIX^e et XX^e siècles, France et étranger).

Le mémoire de maîtrise devra avoir été soutenu dans une université française au cours de l'une des deux années universitaires précédentes. Il devra être remis au secrétariat du jury en un seul exemplaire au plus tard le 15 septembre.

Le montant du prix est de 5000F. Le mémoire récompensé sera publié.

Contact : Nicole Trouvé, CRHMSS, 9 rue Malher 75004 Paris, tel : 42 78 33 22.

REMISE DES DIPLOMES

Le DEA de Droit des affaires et de l'économie de Paris I a organisé une remise des diplômes un peu plus solennelle que de coutume, le mercredi 3 février 1993, dans la salle Liard, centre Sorbonne. Cette cérémonie a réuni l'ensemble de la promotion 1992 du DEA, aux côtés de son responsable, Monsieur le Professeur Gavalda, des professeurs de l'équipe doctorale et du Directeur de

l'UFR Monsieur le Professeur Chaput. Le discours inaugural de Monsieur Bézard, Président de la Chambre commerciale près la Cour de cassation, sur le thème des rapports du droit des sociétés et du droit boursier a séduit l'auditoire. Une réception conviviale a suivi à l'appartement décanal.

A l'issue de la cérémonie, Madame Corinne Sénaffe-Grunenberger a informé cette promotion du lancement

particulièrement utile à une époque médiatique, de l'ADAJE (Association du Droit des Affaires et de Juristes Européens), réunissant les anciens du DEA. Le maximum d'adhésions est souhaité. Les maisons d'édition Dalloz, Litec et LGDJ avaient eu la courtoisie de faire don d'ouvrages à l'intention des diplômés titulaires de la mention AB.

Contact : CRDA, 13 rue du Four 75006 Paris, tel : 43 26 85 84.



LA RECHERCHE, LES BIBLIOTHEQUES

CENTRE G. GLOTZ

Le Centre de recherches Gustave Glotz (universités de Paris I - Paris IV) vient de faire paraître les "Cahiers du Centre G. Glotz - IV - 1993" Revue d'histoire ancienne, janvier 1993 aux éditions De Boccard.

Ce 4^eème numéro des Cahiers s'articule autour de quatre sujets :

- Henri Van Effenterre,
- Monnaies, finances, bureaucraties,
- Images et idéologies,
- Nouveautés, mises au point et propositions.

Notons les contributions de deux de nos collègues : Michel Christol et Pierre

Cosme.

Rappelons enfin que les cahiers du centre de recherches G. Glotz sont inspirés des conférences dispensées un lundi de chaque mois durant l'année universitaire.

Contact : Centre de recherches Gustave Glotz, 17 rue de la Sorbonne 75231 Paris cedex 05, tel. 40 46 28 25.

CERDI

Le développement commercial des activités spatiales est une donnée du monde moderne dont l'équipe du Centre d'Etudes et de Recherches de Droit International se devait de rendre compte. La nouvelle étude du CERDI intitulée : "Les services commerciaux de

lancement de satellites" montre la profonde mutation qu'ont subie les utilisations de l'espace extra-atmosphérique, passant du stade des expériences essentiellement dirigées vers des buts scientifiques d'exploration, au développement des utilisations militaires puis à l'exploitation commerciale. Cette évolution a donné lieu à une diversification des intervenants et à l'adoption de normes adaptées à ces activités.

L'étude menée par Valérie Kayser sous la direction de Madame Simone Courteix membre du CERDI, directeur de recherches au CNRS fait le point sur l'ensemble de ces questions.

Contact : J. Beer-Gabel, CERDI, Centre Panthéon.

VIE DES INSTANCES

■ RENOUELEMENT DES CONSEILS CENTRAUX (CA, CEVU, CS)

COLLEGES ENSEIGNANTS ET IATOS

Scrutin :

jeudi 4 mars 1993 de 9h30 à 19h,
vendredi 5 mars de 9h30 à 17h.

Le scrutin se déroulera dans les centres suivants : Centre Panthéon, Centre Pierre Mendès France, Centre Saint-Charles.

COLLEGES ÉTUDIANTS

Scrutin :

mercredi 10 mars de 9h30 à 19h,
jeudi 11 mars 93 de 9h30 à 17h.

Le scrutin se déroulera dans les centres suivants : Centre Panthéon, Centre Pierre Mendès France, Centre Port-Royal René Cassin, Centre Michelet, Centre Saint-Charles.

■ ELECTIONS AUX DEPARTEMENTS DES LANGUES

Les élections des membres du conseil du département des Langues appliquées aux Sciences humaines et du conseil du département des Langues appliquées au Droit et aux Sciences économiques se sont déroulées le 25 janvier dernier.

ECHOS DES CENTRES ET DES SERVICES

■ INFORMATIQUE ADMINISTRATIVE

Monsieur Philippe Nicolini a été nommé conseiller informatique auprès du Président.

Afin de mieux répondre aux attentes bureaucratiques, les services sont priés d'adopter la procédure de communication décrite ci-après, qui utilise le service télématique interne de Paris I (46.34.99.99).

INFORMATIQUE S.O.S :

Si un problème logiciel nécessite une

■ COMPTE RENDU DES CA DE DECEMBRE ET FEVRIER

Le Conseil d'administration du 14 décembre 1992 a adopté le projet de l'université (qui a été transmis au ministère). Il a décidé à la majorité qualifiée (des 2/3) la création d'un second département des langues et approuvé les statuts des deux départements. Les décisions budgétaires modificatives (exercice 1992) de l'université et des bibliothèques inter-universitaires ont été approuvées à la majorité absolue. Le programme pour 1993 des travaux prioritaires qui seront financés sur les fonds propres de l'université, a été également adopté. Le Conseil a enfin approuvé toutes les demandes (sauf une) de renouvellement d'habilitation des DEA, ainsi que les projets (présentés par l'UFR 01) de réorganisation et de création de DESS.

Les Conseils d'administration des 10 et 22 février 1993 ont examiné la répartition, par grandes masses des crédits entre composantes et services centraux de l'université, répartition votée lors de la séance du 22 février.

Le Conseil d'administration du 10 février a également approuvé la nouvelle convention concernant la bibliothèque

inter-universitaire de la Sorbonne et un programme d'échanges avec l'université du Québec.

Le projet ministériel de création d'une Agence pour les constructions, réhabilitation et l'architecture universitaires a recueilli, dans son principe, un avis favorable.

Au terme d'un débat sur les enseignements dispensés en deuxième année du Deug MASS, le conseil a estimé que l'introduction de deux options constituait une modification de la maquette pédagogique et ne pouvait donc s'effectuer en cours d'année.

■ COMMISSION SOCIALE D'ETABLISSEMENT

La commission sociale d'établissement, réunie le 3 février, a dressé un bilan de l'utilisation pour 1992 du Fonds d'amélioration de la vie étudiante, établi le programme pour 1993 de l'utilisation de ce Fonds, et examiné diverses demandes de subventions.

Un effort d'information des étudiants sur les priorités offertes par ce Fonds sera entrepris. Des critères pour l'attribution des aides sociales individuelles seront définis par la commission.

Contact : Tristan Chalon, Secrétaire général, Centre Panthéon.

intervention rapide, il conviendra de prévenir Messieurs Le Metter ou Nicolini par un message Minitel dans la boîte aux lettres "Informatique S.O.S" du serveur (tel : 46 34 99 99), en indiquant un numéro de téléphone proche du micro. Cette nouvelle procédure remplace le dispositif mis en place par la note du 27 janvier 1992 adressée à tous les personnels IATOS.

INFORMATIQUE CONSEIL.

■ MATÉRIEL :

Si le matériel ne donne plus satisfaction (mémoire insuffisante, disque dur de trop faible capacité, lenteur d'exécution) ou

n'est plus utilisé, les services voudront bien le signaler en écrivant leur réponse dans la boîte aux lettres "Informatique Conseil" du serveur.

■ BESOINS BUREAUTIQUES :

La même procédure peut être utilisée pour formuler les besoins en matériel et en logiciel ; écrire en motivant brièvement les demandes.

Contact : Philippe Nicolini, Centre Panthéon, tel : 46 34 98 11.

HOMMAGE A HENRI GUITTON

Henri Guitton est décédé, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, dans les derniers jours de 1992.

Fils d'un industriel, industriel lui-même au début de sa vie active, il s'est tourné ensuite vers l'université. Agrégé de sciences économiques en 1938, il enseigna dans les universités de Nancy et de Dijon, avant de devenir titulaire de la chaire de statistique de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris en 1954, puis professeur d'analyse économique à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Il fut également longtemps rédacteur en chef de la "Revue d'économie politique", de 1955 à 1985, puis président de son conseil scientifique jusqu'à sa mort. L'Académie des sciences morales et politiques l'accueillit en 1971, et il fut, en 1981, président de l'Académie et de l'Institut de France.

Mais cette carrière régulière et brillante ne rend pas entièrement compte du rôle très notable que joua Henri Guitton dans l'évolution de la science économique et de son enseignement en France, au cours du second après-guerre.

La pensée et l'influence d'Henri Guitton se manifesta, à notre sens, par les traits suivants :

Le refus des exclusives et de ce qu'on peut appeler le nationalisme scientifique, en suivant en cela son maître Gaétan Pirou, qui fut un remarquable pédagogue et bon connaisseur des travaux anglo-saxons.

Une fidélité, rare chez les universitaires, à la tradition des ingénieurs-économistes, qui remonte, en France, à Dupuit et à Cournot. C'est sans doute cette tradition qui a donné à Henri Guitton son goût des mathématiques économiques et de la statistique, et qui a inspiré ses efforts pour acclimater et développer l'économétrie en France.

Mais ce penchant pour l'analyse et la théorie n'empêcha jamais Henri Guitton de rester fidèle à une conception large et généreuse de "l'économie politique". Les préoccupations religieuses tiennent dans son œuvre une large place, en se marquant par ses apports à l'économie sociale et par son interrogation constante sur l'objet, humain et social, de la science économique. Henri Guitton fut un homme de fidélité, mais d'une fidélité recherchant l'adaptation et l'innovation.

Dans une œuvre écrite abondante et de valeur, poursuivie, presque jusqu'à son décès, l'ouvrage qui témoigne sans doute le mieux de cette volonté d'ouverture à la pensée internationale et des dons de synthèse de l'auteur est le traité "Les Fluctuations économiques", publié en 1951.

C'est un maître livre, que l'on peut retrouver aujourd'hui avec fruit, maintenant que les cycles économiques, restés pendant quelques décades sous-jacents et masqués, réapparaissent avec vigueur et réclament de nouveaux efforts de synthèse. Sur les cycles, le temps économique, l'étude des imperfections, Henri Guitton a fourni ses meilleurs apports scientifiques.

En définitive, Henri Guitton a aidé l'université française, dans une période difficile, à échapper à la tentation du repliement sur soi, voire de l'autisme. La génération qui l'a suivi lui est redevable de l'impulsion qu'il a donnée aux méthodes modernes de recherche et de quantification.

Bernard Lassudrie-Duchêne

Professeur d'économie à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne

LES ENSEIGNANTS

■ ASSISTANTS : ECHELONNEMENTS INDICIAIRES

L'arrêté du 15 décembre 1992 (J.O. du 23/12/92) précise les échelonnements indiciaires des assistants de l'enseignement supérieur des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion, littéraires et de sciences humaines.

- Assistants agrégés et assimilés
1er échelon : 416 au 6ème échelon 648 (à compter du 01/10/92)

- Assistants non agrégés et assimilés
1er échelon : 416 au 6ème échelon 638 (à compter du 01/09/92)

1er échelon : 416 au 6ème échelon 648 (à compter du 01/09/93)

Contact : Jeanne Groisil, responsable du Service de gestion des personnels enseignants, tel : 46 34 97 11.

■ HEURES COMPLEMENTAIRES

L'arrêté du 29 décembre 1992 (J.O. du 12/01/93) donne les nouveaux taux prenant effet au 1er janvier 1993.

Cours : 332,41 F
Travaux dirigés : 221,74 F
Travaux pratiques : 147,72 F

■ AGREGATIONS

Le professeur Jacques Lagroye est nommé membre du jury du concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités en science politique.

Le professeur Laurent Aynes est nommé membre du jury du concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des

universités en droit privé et sciences criminelles.

Le professeur Jacques Rojot est nommé membre du jury du concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur pour le recrutement de professeurs des universités en science de gestion (en application de l'article 49-4 (1) du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié).

■ PRIMES 1992-1993

Un arrêté du 21 janvier 1993 (BO n°6 du 11 février 1993) fixe les taux de diverses primes pour l'année universitaire 1992-1993.

Les taux annuels de la prime de recherche et d'enseignement supérieur et de la prime d'enseignement supérieur sont fixés à : 6677 F.

Les taux annuels de la prime pédagogique sont fixés ainsi :
 Professeurs : 10591 F
 Autres enseignants chercheurs, personnels et assimilés aux maîtres de conférences : 8472 F

Les taux de la prime d'encadrement doctoral et de recherche sont fixés ainsi qu'il suit :
 Professeurs de 1ère classe : 36010 F
 Professeurs de 2ème classe : 27537 F
 Autres enseignants, chercheurs et

personnels assimilés aux maîtres de conférences : 19064 F
 Contact : Jeanne Groisil, responsable du service des personnels enseignants, Centre Panthéon.

LES IATOS

CONCOURS ASU

Concours de SASU et de SASU programmeur session 1993
 Date prévisible des épreuves : 28 avril 1993
 Ouverture du registre des inscriptions : 1er février 1993
 Clôture du registre des inscriptions : 5 mars 1993
 Nombre de postes SASU, interne : 26, externe : 13.
 Nombre de postes SASU programmeur, interne : 1, externe : 2.

Concours d'agent et d'adjoint administratif
 ouverture du registre des inscriptions : 18 janvier 1993
 Clôture du registre des inscriptions : 22 février 1993
 Nombre de postes : voir prochain BOEN
 Contact : Joëlle Spraz, service de gestion des personnels IATOS, formation, concours, tel. 46 34 99 62.

ASU : PROMOTIONS

CHANGEMENTS DE GRADES PAR LISTE D'APTITUDE :
 AASU 1ère classe : Catherine Massiou, Pierre Viet.
 Adjoint Administratif Principal 2ème classe : Claude Martinot, Nicole Mourgues, Nicole Purtschet, Monique Spagnol.
 Agent Administratif 1ère classe : Jeanine Bertolotti, Colette Bouchée, Jocelyne Fournier, Claude Poirier, Anne Trénit.

ITA : PROMOTIONS

CHANGEMENT DE CORPS PAR LISTE D'APTITUDE :
 Ingénieur de Recherche : Marc Vettrano.

Ingénieur d'Etudes : Mireille Lafond.

CHANGEMENTS DE GRADES PAR LISTE D'APTITUDE :

Ingénieur d'Etudes 1ère classe : François Denoël.
 Adjoint Technique Principal : Jean Commont.
 Agent Technique Principal : Josette Bunel, Venou Covindassamy.
 Agent d'Administration de 1ère classe : Marie-Madeleine Gonzales-Campos, Patricia Lebras-Chamaret, Geneviève Sicard, Yvette Ben Amara, Nicole Laroche, Jocelyne Lecurieux-Belfond.

ITA : CONCOURS

Premiers résultats connus de collègues reçus sur liste principale :

Ingénieur de Recherche : Jean-Christophe Romer.
 Ingénieur d'Etudes : Muriel Albert, Elena Benenati, Anne Coulon, Eulalia Ghazali, Martine Grellet.

Technicien de Recherche : Bernard Blanché, Yves Ghislin.
 Adjoint Technique : Patrick Aubry, Charles Avril, Martine Beauvue, Claude Dufaur, Corinne Masnou.
 Agent Technique : Marie-Laure Faron, Michel Fourcroy, Rémy Morand.
 Secrétaire d'Administration de Recherche : Caroline Kazazian.
 Adjoint Administratif : Catherine Dambreville, Valérie Pateau, Sylvie Piaulet.

Premiers résultats connus de collègues reçus sur liste complémentaire :

Leur nomination éventuelle en 1993 dépendra de l'existence de postes vacants à Paris I ou dans d'autres établissements et de leur rang de classement.

Ingénieur de Recherche : Edith Robin.
 Technicien de Recherche : Jean-Louis Martelli, Jean Obligis.
 Adjoint Technique : Michel Debras, Philippe Duhoo, Hervé Lambert
 Agent Technique : Joël Faron.
 Attaché d'Administration de Recherche : Dominique Mons, Françoise Pichon.
 Secrétaire d'Administration de Recherche : Annie Noyé.
 Adjoint Administratif : Patricia Lebras-Chamaret.

Nouveaux collègues affectés à Paris I à la suite de succès aux concours :

Ingénieur de Recherche : Philippe Nicolini.
 Ingénieur d'Etudes : Patrick Rousset.
 Assistant Ingénieur : Sabine Tortochaux.

Certains autres concours des BAP 13 et 14 sont actuellement en cours ou n'ont pas encore eu lieu. Leurs résultats ne seront pas connus avant fin mars.
 Contact : Service du personnel IATOS.

ASSE ET AIDES TECHNIQUES

Tous les agents de service des services extérieurs (ASSE) et les aides techniques (ITA) sont intégrés au 1er août prochain dans les nouveaux corps créés par les "accords Durafour" d'agents des services techniques (ASTSE et ASTRF). Le bénéfice de l'accès à l'échelle 2 (près de 15 points d'indices), à l'origine programmé sur 7 ans (jusqu'en 1996) concerne une cinquantaine d'agents de Paris I, ainsi tous intégrés dès 1993.

AGENTS CONTRACTUELS 3ème CATEGORIE

Des conditions exceptionnelles d'intégration de personnels non

titulaires dans des corps de fonctionnaires de catégorie B sont ouvertes par voie d'un examen professionnel aux agents contractuels administratifs de 3ème catégorie.
 Voir J.O du 24 janvier 1993 : page 1265.

CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITE

Modifications apportées aux conditions requises pour obtenir une cessation progressive d'activité : une condition d'ancienneté est nécessaire : "avoir accompli vingt-cinq années de services civils et militaires effectifs". Cette mesure prendra effet le 1er janvier 1994.
 Voir J.O du 30 janvier 1993.

POSTES OFFERTS PAR L'ONISEP

L'ONISEP recrute pour Marne-la-Vallée en septembre 1993.
 Postes à pourvoir :
 personnels de l'information et de l'orientation, personnels administratifs, personnels ITA (éventuellement par voie de détachement).
 Les candidatures doivent être envoyées, accompagnées d'un curriculum vitae à Philippe Prost, chef du Département administratif et financier.
 Contact : Office national d'information sur les enseignements et les professions, 50 rue Albert 75013 Paris, tel : 40 77 60 00.

FORMATION DES PERSONNELS DE PARIS I

Les cours d'anglais ont repris le 1er février 1993 avec 137 inscrits.

PERSONNELS DU CNRS

CRISTAL DU CNRS

Il est créé à partir de 1992 une distinction spécifique dénommée "Cristal du CNRS" destinée aux ingénieurs, personnels techniques et personnels administratifs dont la contribution au développement et à la valorisation de la recherche scientifique est jugée particulièrement remarquable.
 L'attribution de cette distinction n'est pas

limitée aux personnels du CNRS : les ingénieurs, les personnels techniques et administratifs appartenant à l'université ou à d'autres organismes et qui ont été affectés dans des unités du CNRS sont également concernés.
 Le "Cristal du CNRS" a pour objet de récompenser les travaux originaux et personnels, créatifs ou inventifs, qui contribuent à faire avancer une technique, une activité de recherche ou une action d'accompagnement de la recherche et qui

OUVERTURE D'UN NOUVEAU RESTAURANT DES PERSONNELS

Un restaurant entièrement neuf ouvrira ses portes le 1er mars prochain dans les locaux de l'INRP 29, rue d'Ulm. Il accueillera sous forme de self-service les usagers du Foyer, et contribuera à compenser la fermeture du restaurant de la rue Racine.

DECES

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons la disparition brutale de Patrick Gresiak, SASU au bureau des traitements du service de gestion des personnels enseignants.



Notre collègue Jean Chazelas part en retraite début mars...

UNIVERSITES - ENTREPRISES - EMPLOI

EXPOSUP

Le 2ème salon annuel des universités qui s'est tenu du 5 au 7 février 1993 au Parc des expositions de la Porte de Versailles, a permis d'accueillir 12 000 visiteurs.

Soulignons que lors de l'inauguration, le cortège officiel conduit par notre Président Georges Haddad a fait une visite au stand de Paris I.

Autre temps fort de ce salon, la journée "jumelage" organisée le samedi 6 février par la Corex, (commission des relations extérieures de la conférence des présidents d'université). Ce fut l'occasion d'échanges entre les recteurs des pays d'Europe centrale et orientale.

Notons que M. Jameck, écrivain tchèque, prix Médicis 1991-92 a honoré de sa participation le colloque final.

AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le SODIP poursuit ses actions en matière d'aide à l'insertion professionnelle :

jusqu'à la fin janvier, il a organisé et animé 6 modules (plus de 60 heures) pour groupes homogènes, 7 groupes hétérogènes (plus de 30 heures) et est intervenu dans 6 cursus (1er, 2ème et 3ème cycles) pour des séances de sensibilisation (environ 20 heures).

L'un des modules - pour les étudiants du DEA "Statistiques et modèles aléatoires en économie et finance" (UFR 27) - a été filmé par une équipe de télévision de la chaîne M6 ; des extraits pourraient être programmés dans le cadre d'une émission consacrée à l'emploi des jeunes : "La tête de l'emploi" à une date qui ne nous a pas été encore précisée.

La plupart des interventions sont largement consacrées à la recherche de stage : en effet, dans de nombreuses filières, des étudiants sont directement concernés, que le stage soit obligatoire ou non.

Il est important de leur rappeler que si ce stage est prévu pour la période d'été, il devient urgent qu'ils envoient leur dossier de candidatures spontanées le plus vite possible. Cela suppose qu'ils aient fait l'effort de s'informer sur les secteurs et

fonctions ciblées et qu'ils disposent d'un dossier de candidature non seulement prêt mais performant. Ce sont les conditions minimales pour faire aboutir leurs recherches.

L'important fonds documentaire consacré à l'insertion professionnelle au sein du SODIP a été prévu entre autres pour couvrir leurs besoins en ce domaine : il paraît nécessaire que chacun d'entre nous les incite à venir le consulter pour y trouver des informations qui leur sont indispensables.

Contact : SODIP - Sylvaine Mabon, Centre PMF, tel : 40 77 18 34.

FORUM EMPLOYEURS-ETUDIANTS

Le 4ème Forum Employeurs-étudiants de l'université de Paris I, se tiendra les 2 et 3 mars 1993, au centre Panthéon.

Contact : Association Panthéon-Sorbonne-Promotion, tel : 43 36 61 31.



LE SERVICE ORIENTATION-DOCUMENTATION-INSERTION PROFESSIONNELLE

Reçoit les étudiants, les informe, les conseille dans leur choix d'études et les aide dans leur insertion professionnelle.

Centre Pierre Mendès-France,
Bureau B7 10. Tél : 40. 77. 18. 36 ou 40. 77. 18. 56.

RELATIONS INTERNATIONALES

ACCORD DE COOPERATION FRANCO-UKRAINIEN

Un accord de coopération portant sur les sciences économiques a été signé le 19 janvier dernier par le Président Georges Haddad et Monsieur Anatoly F. Pavlenko, recteur de l'université d'Economie nationale de Kiev en présence de Monsieur Petro Talantchouk, ministre de l'éducation et président de l'Académie des Sciences d'ingénieur de l'Ukraine. Etaient également présents, monsieur Ahmet Insel, directeur de l'UFR d'économie (UFR 02) et monsieur le professeur Bernard Ducros, instigateur de cet accord de coopération - accord qui devrait favoriser le développement de la recherche et des échanges entre les deux universités.



Le Président Georges Haddad et M. Petro Talantchouk, ministre de l'éducation de l'Ukraine.

COLLOQUE FRANCO-BRITANNIQUE

Un colloque Franco-Britannique se tiendra les 31 mars, 1er et 2 avril 1993, City university - Londres sur le thème "Une approche commune de la formation continue dans l'enseignement supérieur".

Contact : Christian Godet, CEP, tel : 40 46 28 58.

COOPERATION FRANCO-ALGERIENNE

L'appel d'offres 1993 vient d'être lancé par le comité mixte d'évaluation et de prospective de la coopération inter-universitaire franco-algérienne (CMEP). Chaque année, une trentaine de projets sont retenus et financés pour une durée de 4 ans.

Leur objectif est de promouvoir le développement d'une coopération universitaire de haut niveau s'appuyant sur la recherche et la formation par la recherche. Une attention particulière est portée sur les retombées socio-économiques immédiates ou potentielles.

Pour 1993, le comité mixte lance un appel spécifique à l'attention des collègues des Sciences Sociales et Humaines et des Sciences Juridiques et Economiques.

Les dossiers sont à retirer auprès du service des Relations Internationales. Ils devront y être déposés avant le 10 mai prochain.

Contact : Service des Relations Internationales, Centre Panthéon.

COOPERATION AVEC LES PAYS DE L'EX. URSS.

La Commission des Communautés fait un appel à manifestation d'intérêt pour la présélection d'experts juridiques dans le cadre du programme d'assistance juridique aux nouveaux états indépendants (ex-URSS), le programme TACIS :

-Révision des lois et projets législatifs pour les investissements étrangers, la

réglementation des changes, les douanes et la fiscalité, les banques et les assurances.

-Lancement de trois projets : préparation du code civil dans ses relations avec le secteur économique, conception et rédaction de régimes juridiques applicables aux investissements étrangers, préparation d'une première classification par sujet des lois pouvant servir de base à des systèmes de référence juridique manuels et informatisés.

La connaissance du russe serait hautement appréciée.

Toute déclaration d'intérêt doit être manifestée auprès du service des Relations Internationales avant le 9 mars pour transmission à la commission des Communautés européennes.

Contact : Service des Relations Internationales, Centre Panthéon.

VIE PUBLIQUE DES COLLEGUES

NOMINATIONS

Les professeurs **Christian de Boissieu**, **René Girault** et **Jacques Marseille** sont nommés membres du Comité pour l'histoire économique et financière.

Le professeur émérite **Gérard Lyon-Caen** est reconduit dans ses fonctions de médiateur appelé à être désigné dans les conflits collectifs de travail survenant au plan national.

Le professeur **Daniel Roche** est nommé au Conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

M. Olivier Kappelin est nommé membre de la Commission consultative d'aide à la première exposition.

PUBLICATIONS

Xavier Guyon : "Champs aléatoires sur un réseau" - modélisations, statistique et applications - Collection Techniques Stochastiques Ed. Masson, novembre 1992.

Didier Maus (textes rassemblés par) : "Les grands textes de la pratique institutionnelle de la Ve République" (édition 1993), collection "Retour aux textes" Ed. Documentation française.

Philippe Braud : "Sociologie politique" L.G.D.J.

Jacques Lagroye et **Bernard Lacroix** (sous la direction de) **Daniel Gaxie** (contribution de) : "Le Président de la République" Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

André Kaspi : "La Guerre de sécession, les Etats désunis" Collection Découvertes-Gallimard n°157.

François Dagognet : "Pour l'art d'aujourd'hui" Editions Dis voir.

François Dagognet : "Le corps multiple et un" Editions Les empêcheurs de penser en rond.

François Dagognet : "Philosophie de la propriété" P.U.F. septembre 1992.

Jean-Paul Maréchal : "Essai sur le principe de population" GF Flammarion (n°708 et 722).

François-Xavier Aubry : "Bilan de 10 ans de décentralisation départementale". Actes du colloque de Saint-Lo, 4 décembre 1992. Groupe d'étude du fait départemental (Université de Rennes II) et Conseil Général de la Manche, Presses universitaires de l'Université de Rennes II 1993.

Pierre Merlin : "Géographie des transports", Paris, P.U.F. 1992. Que sais-je ? n°1427.

Marcel Conche : "Vivre et philosopher" P.U.F. décembre 1992.

Jean-Marie Bertrand : "Cités et royaume du monde grec : espace et politique". Hachette décembre 1992.

Robert Fossier : "Hommes et villages d'Occident au Moyen-Age, Publications de la Sorbonne 1993.

Robert FOSSIER

HOMMES ET VILLAGES D'OCCIDENT AU MOYEN AGE



PUBLICATIONS DE LA SORBONNE

Frédérique Langue : "Mines, terres et société à Zacatecas (Mexique) de la fin du XVIII^e siècle à l'indépendance". Publications de la Sorbonne 1993.

Kristina Orfali : "Suède : de l'immigré au réfugié politique", in Immigré en Europe, sous la direction de D. Lapeyronnie. Collection les études de la Documentation Française, Paris 1992.

Xavier Greffe : "Sociétés postindustrielles et redéveloppement", Hachette 1992.

José Garanger : "La Préhistoire dans le monde" (ouvrage collectif), nouvelle

édition de la préhistoire d'André Leroi-Gourhan, PUF 1992.

Michel Vovelle : "La découverte de la politique, géopolitique de la Révolution française" La découverte, coll. "Textes à l'appui".

Michel Vovelle (sous la direction de) : numéro hors série des Lettres françaises consacré à la République, décembre 1992.

Rémi Brague : "Europe, la voie romaine" Critérior Idées 1993.

Marcel David : "Le printemps de la fraternité - Genèse et vicissitudes (1830-1851)". Préface de Maurice Agulhon, éd. Aubier 1992.

Marcel David : "Les fondements du social, de la III^e république à l'heure actuelle" éd. Anthropos - Economica 1993.

Gérard Conac : "L'apport de René Capitant au droit constitutionnel et à la science politique" in Litec 1992.

Gérard Conac (sous la direction de) : "L'Afrique en transition vers le pluralisme politique", Economica 1993.

Jean-Jacques Chevalier, **Gérard Conac** : "Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours", 8^e édition - Dalloz-Sirey.

Jean Bigot (sous la direction de) : "Traité de droit des assurances", L.G.D.J. 1992.

Claude Durand-Prinborgne : "L'Education nationale, une culture, un service, un système", Nathan 1992.

Françoise Brunel (introduction et notes) : "Billaud-Varenne" Principes régénérateurs du système social, Publications de la Sorbonne 1992.

Sarah Kofman : "Explosion. De l' "Ecce Homo" de Nietzsche" Galilée 1993.

Christian Gavalda et **Robert Kovar** : "Répertoire du droit communautaire", Dalloz 1993.

Gérard Lyon-Caen et **Jean Pelissier** : "Droit du travail", Précis Dalloz 1992.

DANS LA PRESSE

Renet Passet : "Ne pas se tromper de relance" Le Monde diplomatique, décembre 1992.

Pierre Bouretz : "Retrouver le temps prometteur" Libération 17/12/92.

Gérard Lafay : "La France a-t-elle

besoin d'un franc fort ? Le mark ne peut plus être le point d'ancrage du système monétaire européen." Le Figaro, 18/12/92.

Jean-Marie Cotteret : "Une carrière politique hypothéquée" Le quotidien de Paris, 21/12/92.

Jean-Marcel Jeanneney : "Ni dévaluation ni inflation", Le Monde, 22/12/92.

Yves Michaud : "L'art éclaté et le rôle de l'Etat" Le Monde, 24/12/92.

Olivier Duhamel : "Les cinq erreurs des politiques" L'Express 24 au 30/12/92.

Pierre Macherey : "Viva Spinoza" Libération 31/12/92.

Jean-Denis Bredin : "Le média-choc d'Alain Minc" Le Figaro, 13/01/93.

Claude Durand-Prinborgne : "Dix-huit raisons d'espérer" à propos du livre de Jean-Michel Croissandeau. Les bonnes notes de la France. Trente ans d'éducation, janvier 1993.

Christian de Boissieu (interview de) : "L'entreprise entre le surendettement et l'hyperinflation" l'Expansion, janvier 1993.

Pierre Dabiez : "Soldats ou gardarmes ?", Le Monde des Débats, n° 4 janvier 1993.

Jean-Denis Bredin : "Louis XVI pouvait-il sauver la monarchie ?", le Figaro 15/01/93.

Michel Vovelle (interview de) : "Le bicentenaire de l'exécution de Louis XVI", le Quotidien de Paris 18/01/93.

Marcel Conche (à propos de) : "Portrait d'un sceptique", le Figaro 22/01/93.

Bernard Lassudrie-Duchêne : "L'influence d'Henri Guitton", le Figaro 22/01/93.

André Comte-Sponville : "Les meilleurs peuvent s'en passer" (à propos de "Les livres malades de la télévision"), Le Figaro 22/01/93.

Maurice Duverger : "La transformation de la Communauté", Le Monde 29/01/93.

Delphine Mayrargue : "Mauvaise conscience", Le Monde 28/01/93.

Dominique Noguez : "La bataille de la langue ne fait que commencer", Libération 03/02/93.

Georges Canguilhem (à propos de) : "King Cang" libération 04/02/93.

Marcel Conche : "Morale d'abord", Le Monde des Débats, n°5 Fev. 93.

Jacques Marseille : "Une siècle de baisse des prix", l'Expansion 21/01 - 03/02/93.

Christian de Boissieu : "Une baisse nécessaire..." Le Monde des Débats n° 5 Fev. 93.

Jean-Denis Bredin : "Libérons la justice!" L'Express 11/02/93.

Claude Jolly (interview de) : "Le point sur...quel avenir pour les collections patrimoniales ?", La lettre d'information. La bibliothèque de France, janvier 1993 n°9.

Olivier Duhamel (interview de) : au sujet de la "tactique présidentielle" avant le démarrage de la campagne électorale de mars 93, France-Info 16/02/93.

Georges Haddad (interview de) : "Touche pas à ma fac", Le Monde 17/02/93.

COLLOQUES ET RENCONTRES SCIENTIFIQUES

Pour célébrer le vingtième anniversaire de la création du Centre de droit hébraïque, un colloque international a eu lieu à Paris, les 15 et 16 décembre 1992, sous les auspices des universités de Paris I Panthéon-Sorbonne et de Paris II Panthéon-Assas, et avec la collaboration du Comité international pour la promotion des études juives dans l'Europe de l'est. Il eut pour thème «Le droit hébraïque - sa place parmi les études juives et son rôle dans l'histoire de la culture juridique».

Le programme scientifique du colloque comportait une dizaine de communications de savants français et étrangers, dont voici la liste, dans l'ordre des débats : **Raphaël Draï** (université d'Amiens), «Droit hébraïque et justice sociale» ; **Bernard Paperon** (CNRS), «La démarche exégétique en droit hébraïque» ; **Nicholas De Lange** (Cambridge), «La halaka dans une faculté de théologie» ; **René Samuel Sirat** (INALCO), «La peine de mort selon le droit hébraïque» ; **Abraham Weingort** (Université Bar Ilan), «L'office du juge dans la tradition du droit hébraïque» ; **Claude Klein** (université hébraïque de Jérusalem), «Le rôle du droit hébraïque en Israël» ; **Haïim Zafrani** (université de Paris VIII), «Le droit hébraïque et l'Occident musulman» ; **Haïim Avni** (Université Hébraïque de Jérusalem), «Le droit hébraïque et l'étude du judaïsme

contemporain» ; **Boris V. Gontarev** (Academy of World Civilization, Moscou), «L'antisémitisme dans la Russie post-communiste».

Dans l'après-midi du mardi 15 décembre, une séance solennelle a été tenue en présence de représentants du monde universitaire français et des universités étrangères qui prenaient part à cette rencontre.

Après une intervention du soussigné, qui a dressé le bilan des activités du Centre de droit hébraïque pendant les vingt premières années de son existence, les participants ont entendu les messages des professeurs **Georges Haddad**, Président de l'Université de Paris I et Premier vice-président de la Conférence des présidents des universités ; **Michaël Meyer**, directeur-adjoint de l'Institut des peuples d'Asie et d'Afrique de l'université Lomonossov de Moscou ; **Rolandas Pavilionis**, Recteur de l'université de Vilnius ; et **Boris V. Gontarev**, vice-président du comité international pour la promotion des études juives dans l'Europe de l'est.

Ancré dans ses fondements bibliques, élevé au plus haut niveau de la réflexion doctrinale par la défense des Sages du Talmud et de leurs continuateurs médiévaux et modernes, toujours vivant dans la jurisprudence des tribunaux rabbiniques et jusque dans la législation de l'Etat d'Israël, le droit hébraïque constitue un élément fondamental de notre patrimoine culturel.

Le colloque de décembre 1992 a permis de rappeler au monde savant l'importance de cette discipline pour la connaissance du judaïsme comme pour les sciences du droit et de la société. Les organisateurs du colloque espèrent que leur effort pourra contribuer à assurer à l'étude du droit hébraïque la place qu'elle mérite d'occuper dans l'enseignement universitaire et dans la recherche, en France et à l'échelle européenne.

Contact : Pr. Joseph Méléze Modrzejewski UFR d'Histoire, Centre Sorbonne.

■ La guerre d'hiver

L'Institut Finlandais propose un festival de cinéma historique du 4 février au 8 avril. Le thème en est : "La Finlande dans la seconde guerre mondiale - Documentaire et fiction".

L'hiver 1939-1940, durant lequel la Finlande fut agressée par son voisin soviétique, donne sujet à trois manifestations sous le titre "La guerre d'hiver".

Ces manifestations commencent par une série de documentaires le jeudi 25 février, un colloque les jeudi 25 et vendredi 26 février, au cours duquel interviendra notamment notre collègue René Girault ; enfin une exposition du 26 février au samedi 20 mars.

Contact : Institut Finlandais, 60 rue des



■ Le centre d'études juridiques et politiques du monde africain organise un séminaire de deux jours, les mercredi 5 mai et jeudi 6 mai sur le thème :

"Constitution et sociétés en Afrique Australe
Quelle démocratie ?"

L'Afrique australe vit un moment extrêmement intéressant et dynamique. Des transformations constitutionnelles sont en cours dans différents pays et risquent d'entraîner des changements dans d'autres. Le séminaire devrait aborder la situation dans certains de ces pays.

Afin de promouvoir un échange d'expériences régional, il semble utile d'inviter des participants de Madagascar et des Comores dont les pays font géographiquement partie de la région bien que les échanges soient encore limités.

En dehors des thèmes classiques d'un séminaire de droit constitutionnel, on suggère d'ores et déjà des aspects qui présentent une acuité particulière, sous réserve de l'avis des participants qu'on solliciterait à l'avance :

- traditions et modalités d'organisation de la démocratie au niveau institutionnel et social ;

- antécédents de l'Etat moderne et formes

possibles de son organisation (unitaire, fédéral) ;

- organisation locale et autorité traditionnelle ;

- identification et protection des communautés ;

- coopération en Afrique australe.

Contact : CEJPM, Directeur Professeur Gérard Conac, responsable administratif : Mireille Lafond, Centre Sorbonne, tel : 40 46 31 72, fax : 40 46 31 73.

REPERES

■ UN APRES-MIDI AU LOUVRE

L'Association d'entraide des personnels de Paris I, avec le concours des professeurs Kaplan et Sodini, a organisé une visite de l'exposition sur Byzance en janvier dernier.

Impressions de visite...

La pyramide est inondée de soleil lorsque nous arrivons vers 15h45. Monsieur Kaplan nous attend et nous donne des badges (le mardi, le musée est fermé).

Petite tranche d'histoire pour commencer, Byzance ; les Romains, les Romains ; Byzance... l'époque, le lieu, les personnages... La visite commence, des visages de pierres, des triptyques d'ivoire, des icônes, des bijoux, des tissus de soie, des reliquaires, des parchemins et bien d'autres merveilles. Il est 18h, nous partons les yeux pleins de cette culture qu'est Byzance...

Martine Merlin, Secrétariat de la Présidence.

■ CALENDRIER DES FETES LEGALES A VENIR

Lundi de Pâques : lundi 12 avril

Fête du travail : samedi 1er mai

Victoire 1945 : samedi 8 mai

Ascension : jeudi 20 mai

Lundi de Pentecôte : lundi 31 mai

Fête nationale : mercredi 14 juillet

Assomption : dimanche 15 août

TEMPS LIBRE

■ EXPOSITIONS

■ Didier Rochut a exposé ses œuvres d'art contemporain (peintures et dessins) à la bibliothèque Cujas jusqu'au 13 février dernier.

■ Pour la première fois les objets les plus précieux commémorant le règne "Aménophis III, le Pharaon-Soleil" (le



Médaille de saint Démétrios, XIIe siècle.

■ EDUCATION ILE DE FRANCE

Les responsables formation des régions et départements pour la région Ile de France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) sont M. Boishue, président de la commission éducation M. Leblanc, directeur de l'éducation.

Contact : Région Ile de France, 33 rue Barbet de Jouy 75700 Paris, tel. 40 43 70 70.

■ REMUNERATION DES FONCTIONNAIRES

Le traitement de base de l'ensemble des fonctionnaires est revalorisé de 1,8 % au 1er février 1993. Cette mesure intégrée à la paie du mois de février est la dernière de celles prévues par l'accord signé le 12 novembre 1991 avec les organisations syndicales pour un total de 6,5%.

■ VACANCES 1993

Le guide 1993 des auberges de jeunesse en France vient de paraître : 200 adresses d'auberges avec des frais de séjour qui demeurent modiques.

Contact : F.U.A.J., 27 rue Pajol 75018 Paris, tel : 46 07 00 01.



COMMUNICATION

■ **UNE PLAQUETTE POUR LES LYCEENS**

Le SODIP vient de réaliser une très jolie "plaquette", concise et attractive, pour mieux faire connaître les formations et les atouts de notre université.

Instrument de diffusion, riche en couleurs, ce nouveau support est très apprécié de tous, notamment à l'occasion des forums, salons ou journées "portes ouvertes".

Contact : SODIP, centre Pierre Mendès France.

■ **LOGO**

Inaugurée par la publication du guide de l'étudiant, la nouvelle image de Paris I circule désormais sur toutes les lettres émises par les services centraux de l'université. Cartes de correspondance, bordereaux d'envoi, cartes de visite et enveloppes sont en préparation.

Les UFR désireuses d'adapter à leur tour leurs supports sont priées de contacter le service de communication.

Contact : Epicure, Anne-Marie Noté, tel : 46 34 99 41, Centre Panthéon.

SUR LE VIF

par *Didier MAUS*

UNE CONSTITUTION PARIS I ?

Grâce de bonnes fées, le Comité consultatif pour la révision de la Constitution, créé par le Président de la République le 2 décembre dernier, comprenait, sur seize membres, cinq enseignants ayant des liens avec notre université : François Luchaire (ancien président), Olivier Duhamel et Jean-Claude Colliard (professeurs de droit constitutionnel), Mireille Delmas-Marty (professeur de droit pénal) et le signataire de ces lignes. Peut-on pour autant considérer que le rapport remis par le Comité le 15 février (le jour dit, à l'heure dite) ressemblerait à une constitution préparée autour du Panthéon ?

Certes, chacun de nous cinq a joué un rôle important dans les discussions et l'élaboration des documents conclusifs, mais le travail fut véritablement collectif. Pendant une centaine d'heures en séance plénière (sans compter les groupes de travail et les travaux personnels) est né un véritable esprit de groupe. Alors qu'au début des travaux chacun avait exprimé le souhait que les opinions individuelles puissent trouver leur place, un consensus s'est établi à la fin pour que le rapport tienne compte des opinions minoritaires, puis qu'aucun texte individuel ne soit publié. Ainsi, rien ne permet de savoir, sauf les indiscretions et les déclarations publiques antérieures ou ultérieures, qu'Olivier Duhamel est partisan d'un mandat présidentiel de cinq ans et François Luchaire et moi de sept ans non renouvelable.

Au delà des conclusions et de l'éventuelle postérité de ce rapport, chacun des participants a été pleinement associé à une réflexion intense, toujours courtoise (et souvent amicale) et certainement enrichissante. La confrontation des

générations, des tempéraments, des origines professionnelles, voire des sensibilités intellectuelles a débouché sur de véritables argumentations, de vrais échanges et, parfois, des convictions nouvelles. Le fait qu'aucun d'entre nous n'intervenait dans le souci de défendre des positions collectives ou institutionnelles, a certainement contribué, autant que l'admirable présidence du doyen Georges Vedel, à la naissance d'un esprit de groupe et d'une réelle communauté de pensées.

Travailler en quasi tête à tête avec les chefs de nos deux juridictions suprêmes, avec un ancien Premier ministre, un ancien ministre et quelques autres noms glorieux de la discipline juridique ou de la science politique, avait de quoi en séduire plus d'un. Dans un strict respect des principes d'égalité et de la liberté de parole, les uns et les autres ont avancé propositions et arguments, réfutant ou approuvant les opinions précédemment émises. A l'abri des regards, les échanges furent souvent animés, mais à aucun moment on ne sentit une quelconque animosité personnelle, même quand les avis divergeaient totalement.

Alors, une Constitution Paris I ? Non, un projet collectif de seize personnages en quête d'une constitution, auquel cinq d'entre nous ont eu la joie d'apporter leurs convictions républicaines et leur "science" juridique.

Didier Maus,

Professeur associé de droit public à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne

22/02/93

AGENDA

■ **Conseil d'administration : 22 février**

■ **Elections pour le renouvellement des trois Conseils centraux de l'université :**

Personnels : les 4 et 5 mars

Etudiants : les 10 et 11 mars

CONCEPTION :

EPICURE, service de communication de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Présidence de l'Université, 12 place du Panthéon 75231 Paris CEDEX 05, Tél (1) 46 34 97 41, Fax (1) 43 26 21 49, MINITEL 3615 code Paris 1.

Adresse BITNET : **EPICURE@FRORS31.BITNET**

RESPONSABLE : Michel BOUSEZ

MISE EN PAGE : Corinne MASNOU et Valérie PATEAU, Présidence de Paris I
MAQUETTE : Nguyen DUC-TANG, Repro PMF

RÉALISATION ET DIFFUSION :

Services de la Présidence, de la Reprographie Sorbonne et de la Division CEL.

Grâce aux informations fournies par les membres de l'Université de Paris I, ce journal est réalisé par **Anne-Marie NOTÉ** et **Frédérique DE LATORRE**.

Les informations doivent parvenir à **EPICURE** avant le 15 de chaque mois.

CONTACT : Anne-Marie NOTÉ, Epicure, Centre Panthéon Tél : 46 34 99 41.